

LE NUMERO 15 CENTIMES

LE NUMERO 15 CENTIMES

# Le Journal

## DÉ ROUBAIX-TOURCOING

### Réduire les Impôts C'est enrichir le Pays



Il ne suffit pas de trouver que les Anglais sont gagnés dans la discussion des affaires internationales, il faut regarder ce qui se passe chez eux et les efforts qu'ils font pour sortir de leurs gros embarras.

Elouffés par la crise des affaires et le chômage, les Anglais s'ingénient à diminuer le fardeau des impôts qui pèsent sur leur activité économique.

Le Chancelier de l'Echiquier ou ministre des Finances d'Angleterre, vient de proposer une sérieuse réduction des contributions en échange d'une compression des dépenses publiques. La diminution de rendement des impôts serait d'environ deux milliards.

Nous attendons encore en France le ministre des Finances qui annoncera pareille étrenne.

La réforme anglaise comporte notamment :

- 1° Une réduction de l'impôt sur le revenu ;
- 2° Une réduction de taxe sur les cartes postales, imprimés, frais de téléphone et surtout d'un 1/2 penny (soit deux sous) sur l'affranchissement des lettres ;
- 3° Une réduction des droits sur la consommation du thé, du boisson nationale, du café, du chocolat, sucre, etc.

C'est principalement le monde des affaires et les travailleurs qui vont bénéficier de ces diminutions de charges fiscales.

Pourquoi l'opinion publique française ne réclamerait-elle pas une semblable réforme de la part du ministre, M. de Lasteyrie, pour le budget qu'on prépare, celui de 1923 ?

J'ai montré, il y a quelques temps, comment on pouvait supprimer le ridicule impôt sur le chiffre d'affaires, l'odieuse taxe sur les traitements et salaires, l'impôt de vic chère sur les transports par chemins de fer, et même l'impôt sur le revenu en dessous de 20.000 francs, comment on pouvait, en outre, réduire de moitié l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. Pour compenser la perte équivalente de trois milliards de recettes, il suffirait d'augmenter la taxe sur les grosses successions sur les opérations de valeurs immobilières et sur les revenus supérieurs à 100.000 fr.

Quelle tentative a été faite dans ce sens ? Aucune. Nos ministres des Finances n'ont cessé d'accroître nos charges, sans se rendre compte que plus ils demandent à l'impôt, moins peut payer le contribuable.

La vérité financière, c'est la prospérité du pays, le développement de l'industrie et du commerce, l'abondance du travail pour éviter de stériles secours de chômage.

Le exemple hardi de l'Angleterre doit nous ouvrir les yeux. Il est temps de mettre fin à la folie des impôts et des impôts publics et de revenir à cette saine conception que les finances de la France servent équilibrées à la seule condition que les citoyens puissent travailler, épargner et contribuer normalement, et que les impôts de consommation ne créent pas une vic chère artificielle, contraignant employés et ouvriers à verser le plus clair de leurs salaires, directement ou indirectement, dans la poche du percepteur.

### M. Poincaré n'a pas été assassiné !

Il n'a pas eu, dit-il, une minute à lui pour cela

Paris, 3 mai. — Le bruit a couru hier dans Paris, avec persistance, que M. Raymond Poincaré, Président du Conseil, avait été assassiné vers une heure de l'après-midi. A la préfecture de police, M. Guichard a donné d'innombrables coups de téléphone pour démentir cette fausse nouvelle. En recevant les journalistes, dans la soirée, M. Poincaré commentait cet incident avec beaucoup de bonne humeur et s'étonnait que de pareils rumeurs pussent si facilement circuler.

« Voilà mon emploi du temps, ajoutait-il, rien que le président du conseil dans la matinée, jusqu'à une heure moins le quart, conseil de cabinet ; à une heure, je déjeunais chez moi ; à une heure et demie, ayant par extraordinaire, quelques instants de liberté, j'allais siéger au Conseil de l'Ordre des avocats, et, en passant, j'admirais les tapisseries que les beaux-Arts viennent de déposer, sur ma demande, dans la bibliothèque de l'Ordre. En sortant du Conseil, j'ai traversé la salle des Pas-Perdus et serré les mains de nombreux confrères. A 4 heures, j'étais de retour au Quai-d'Orsay. Vous voyez que je n'ai pas eu une minute à moi pour être assassiné ! »

### La Conférence de Gênes continue ses travaux

Le Gouvernement Français a décidé que la France ne se séparerait pas de la Belgique

Gênes, 3 mai. — La deuxième séance plénière de la Conférence s'est ouverte ce matin à 10 heures. M. Facta, président, annonce avec satisfaction la conclusion des accords qui ont clôturé les travaux de la Commission financière et de celle des transports. Cet accord, dit-il, est de bon augure pour la suite des travaux de la Conférence qui répond ainsi aux fins qu'elle s'est assignées.

**Les résolutions de la Commission financière**  
Sir Evans présente le rapport de la Commission financière qui a adopté 19 résolutions concernant les monnaies, l'événement des capitaux, les changes et les crédits. Il ajoute que sans la collaboration de l'Amérique ces résolutions resteraient sans effet. M. Picard apporte l'adhésion de la France à l'esprit et à la lettre des résolutions.

Les délégués hollandais et suisses apportent également l'adhésion de leurs gouvernements. Enfin, M. Tchitchérine déclare la Russie prête à souscrire aux résolutions des commissions financière et des transports, mais fait des réserves en ce qui concerne les rapports établis par la commission entre la Société des Nations et ses organes techniques et la recommandation des changes en raison du système de la nationalisation en vigueur en Russie. Il termine en faisant allusion à la nécessité d'un désarmement général.

M. Rathenau prononce un long discours en français, contenant des considérations sur la crise économique mondiale, sur les variations des changes et sur le rétablissement du pouvoir d'achat des monnaies. Les 19 résolutions sont adoptées.

**La résolution de la Commission des transports**  
Sur le rapport de la commission des transports, M. Jaspard, président, dit que les travaux de la commission ont abouti au vote d'un projet de résolution en huit articles, projet destiné à faciliter la liberté du transit et des communications.

M. Barrère, au nom de la délégation française, se déclare heureux de s'associer sans réserves aux paroles prononcées par M. Jaspard.

Après une courte intervention de lord Gramé et Peano, la résolution est adoptée. La séance est levée à midi 5.

### La Conférence ajournée ?

Le correspondant du « Times » à Gênes dit que, dans certains milieux, on s'attend

### M. Barthou est arrivé à Paris

Paris, 3 mai. — M. Barthou, garde des Sceaux, accompagné de M. Lamirault, chef de son cabinet, et de M. Alphonse, directeur des Services des Bistis et Intérêts privés au Ministère de la Justice, est arrivé à Paris, ce matin, à 10 h. 30. Le garde des Sceaux, à sa descente du train, a été salué par M. Vitalis, chef de son secrétariat particulier ; M. Léon Barthou, son frère et par sa belle-mère ; par M. Meunier, ingénieur en chef de l'exploitation.

Le Garde des Sceaux, averti et souriant, s'est refusé à toute déclaration à la Presse.

### La décision du Gouvernement

Paris, 3 mai. — Le Conseil de cabinet s'est réuni cet après-midi à 2 h. 30, au ministère des Affaires étrangères. M. Raymond Poincaré, au nom de tous les ministres, remercie M. Barthou du talent et de l'autorité qu'il a déployés à Gênes pour faciliter les travaux de la Conférence et en même temps défendre les intérêts français.

Le Conseil a pris connaissance des informations reçues de Gênes et de Bruxelles. Après examen de la situation, le gouvernement de la République a été unanime à décider que la France ne se séparerait pas de la Belgique.

### M. Barthou repartira Vendredi pour Gênes

M. Barthou repartira vendredi matin pour Gênes.

Le Conseil de cabinet se réunira demain pour examiner le projet de pacte de non-agression élaboré à Gênes.

### Au Sénat français

Paris, 3 mai. — La Commission sénatoriale des Affaires étrangères s'est réunie aujourd'hui au Luxembourg, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, afin de procéder à un échange de vues sur la situation actuelle.

La quasi unanimité des membres présents s'est prononcée en faveur d'une politique de fermeté.

### Lock-out monstre en Angleterre

750.000 ouvriers mécaniciens sont atteints par la mesure

Londres, 3 mai. — 600.000 autres ouvriers de l'industrie des constructions mécaniques ont été atteints aujourd'hui par le Lock-Out.

On sait que les ouvriers mécaniciens-construc-teurs spécialistes ont été l'objet d'une mesure analogue il y a environ huit semaines, de sorte que le chiffre des ouvriers maintenant atteints par le Lock-Out dans l'industrie des constructions mécaniques est de 750.000.

Les employeurs ont ouvert aujourd'hui leurs ateliers aux ouvriers disposés à accepter leurs conditions, mais, selon des informations parvenues jusqu'ici, très peu d'ouvriers se sont présentés au travail.

### Une journée de silence à Marly-2-Valenciennes

LE MAIRE L'A DÉCRETÉ A PROPOS DE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Le citoyen Oliveux, maire de Marly, a pris, à l'occasion de l'inauguration du monument aux victimes de la guerre de cette commune, le 7 mai, un arrêté interdisant pendant toute cette journée, les réjouissances publiques, les bals, phonographes, pianos automatiques, etc.

### La Vierge espagnole de Moscou a été dépouillée par des voleurs

Berlin, 3 mai. — On mande de Moscou à la « Nouvelle Gazette de Berlin » que la chapelle de la Vierge Espagnole a été dépouillée par des cambrioleurs de toutes les pierres précieuses des statues.

Le vol est estimé à huit millions de roubles-or.

### L'Emprunt Départemental

LES ATTRIBUTIONS DE FONDS VONT COMMENCER INCESSAMMENT

### Charrier ne veut pas demander sa grâce

Mais il a accepté de signer son pourvoi en cassation

Paris, 3 mai. — Me Campinchi ne désespère point encore d'arracher son pauvre infortuné client le bandit Méciadis Charrier à l'ultime supplice.

Hier, il s'est rendu à la Santé pour lui faire signer son pourvoi en cassation. Vêtu du traditionnel vêtement de bure, le condamné a hésité.

— Il ne faudrait pas me « rouler », dit-il. — Comment ! Vous rouler, moi ? — Vous avez raison, je le signe. C'est un acte normal qui ne va pas contre mes opinions.

— Si l'arrêt n'est pas cassé, on verra ensuite pour votre recours en grâce, dit le défenseur.

— Oh ! pour ça, rien à faire, répliqua Charrier, en riant. Vous comprenez que je ne peux vraiment pas implorer le pardon d'une société qui est ma pire ennemie. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir eu le temps de lui dire son passé.

Le bandit du rapide a passé son temps à lire de l'Alexandre Dumas, qu'il juge assez relâché dans son style.

« Je vais écrire mon journal. Vous verrez, ce sera intéressant. On ne va pas me raconter ici quelques jours. J'espère avoir le temps de l'écrire, et, après ma mort, vous le ferez éditer. »

### Triple asphyxie accidentelle

Versailles, 3 mai. — Les époux Mghé dont le mari est facteur-chef à la gare de Versailles-Matelots, ayant oublié de fermer le robinet de leur réchaud à gaz, hier soir, avant de s'endormir, ont été trouvés ce matin asphyxiés dans leur chambre, 2, rue Barrai, à Versailles, ainsi que la sœur de Mme Maillé, âgée de 49 ans, qui couchait dans une chambre voisine.

Trois médecins appelés à leur donner des soins sont parvenus à ranimer les deux femmes qui ont été transportées d'urgence à l'hôpital.

M. Maillé n'a pu être ramené à la vie.

### La catastrophe de Rilly-Semuy a fait vingt-trois victimes

Vouziers, 3 mai. — Dans l'accident de chemin de fer qui a eu lieu hier soir, en gare de Rilly-Semuy, il y a eu 5 morts dont un non identifié, et 18 blessés qui ont été hospitalisés à l'hôpital de Vouziers.

### L'Homme qui assassina son père et sa mère

Il a été arrêté, dans un hôtel à Tours, en compagnie de sa maîtresse et complice

Le « Réveil du Nord » a annoncé hier le drame épouvantable qui venait d'être découvert par les gendarmes de Mayet, près du Mans. En tournée à Vernell-le-Chéfil, ils apprennent que M. et Mme Duveau, propriétaires viticulteurs aux Perrières, n'avaient pas été vus depuis le 12 avril et que, depuis une quinzaine de jours, on était sans nouvelles de leur fils Gaston, 22 ans, qui habitait avec eux ; il était parti en disant qu'il allait rejoindre ses parents, à Paris.

### La découverte du double crime

Or, une odeur épouvantable se dégagait de la maison des Duveau et quantité de moutons volaient aux environs. Les gendarmes requièrent un serrurier pour ouvrir la porte ; un spectacle horrible s'offrit à leur vue. Les cadavres de M. Eugène-Louis Duveau, 32 ans, et de sa femme, née Marie-Florence Deaus, 47 ans, gisaient dans le lit, en état complet de putréfaction.

M. Duveau avait été tué d'un coup de revolver sous le menton ; le projectile était ressorti au sommet du crâne ; sa femme avait été tuée avec des pincettes, qu'on retrouvait près du lit, brisées et maculées de sang.

Les malheureux avaient dû être frappés pendant leur sommeil.

Sur une table, une bouteille ayant contenu de l'eau-de-vie prouvait que le meurtrier avait absorbé de l'alcool avant ou après son double crime.

### Le parricide

Le lit de Gaston Duveau était défait et portait encore la trace du corps du jeune homme.

L'enquête révéla que le coupable ne pouvait être que le fils des victimes.

Né à Vernell-le-Chéfil, le 2 septembre 1899 Gaston Duveau, qui appartenait à la classe 1919, s'était engagé pour faire au Maroc son service militaire ; il devint bientôt sergent comptable.

Quoique recevant une mensualité de cinq cents francs, le jeune homme contracta des dettes, que les parents acquittèrent.

Retour à Vernell, il y a dix-huit mois, Gaston Duveau réintégra le domicile paternel et, avec son père, cultiva la vigne ; mais par malheur, il fit connaissance d'une jeune fille de couleur légère, ses besoins d'argent augmentant, son père et sa mère, malgré leur belle situation de fortune, résistèrent en partie à ses demandes répétées.

### C'est pour sa maîtresse qu'il tua ses parents

C'est dans la nuit du 12 au 13 avril que Duveau accomplit son double forfait. Le

meurtrier avait formé le projet d'épouser Pauline Hioline, domestique chez ses parents et qui était enceinte de ses œuvres. Ses parents s'opposèrent à ce mariage. Duveau, furieux, s'arma d'un fusil et profita de leur sommeil pour les tuer à coups de fusil.

Puis il remporta de 20.000 francs de valeurs appartenant à ses parents, ainsi que d'une somme de 1.200 francs en argent liquide et alla rejoindre à Tours sa maîtresse, qui l'avait précédée de quelques jours.

### Après le drame

Le 12 avril, un voisin des Perrières, M. Alphonse Foucault, ayant remarqué que Gaston Duveau et son père paraissaient en froid, il en fit la remarque au jeune homme.

Le lendemain, à quatre heures du matin, Gaston Duveau qui venait sans doute de commettre son double crime, allait réveiller M. Foucault :

— Mes parents sont partis pour affaires à Paris, lui dit-il. Mon père m'a prié de vous dire de continuer la taille de ses vignes et de soigner ses bestiaux.

M. Foucault promit de faire le nécessaire.

Une heure plus tard, Gaston Duveau arrivait au bourg de Vernell-le-Chéfil et réveillait Mme veuve Lebreton, une couturière qui venait faire des journées aux Perrières.

Vous deviez aller aujourd'hui travailler chez mes parents, lui dit-il. Ils viennent de partir inopinément pour Paris et vous prie de ne pas vous déranger.

On fut quelques jours sans revoir le fils Duveau ; le 19 avril, il se présentait de nouveau, à minuit, chez M. Foucault, dont l'habitation est située à cinquante mètres seulement des Perrières.

— Mes parents sont toujours à Paris, où je vais aller les rejoindre, dit le jeune homme à son voisin ; ils veulent m'offrir une automobile et je tiens à être là au moment de l'acquisition ; de cette voiture, continuez vos travaux de taille de vigne et de pansage des bestiaux.

### L'arrestation et les aveux

C'est à Tours, dans la maison meublée portant le numéro 31 de la rue des Tanneurs, où il s'était réfugié avec sa maîtresse que Duveau a été arrêté avec cette dernière.

Il ne chercha pas à nier et entra tout de suite dans le vif des aveux. Il déclara avoir tué son père avec un fusil et, pour être certain que la mort avait fait son œuvre, il s'est acharné à coups de pincettes sur le corps de ses victimes.

Gaston Duveau était porteur d'une grosse somme et de nombreuses valeurs. Il a été transféré à la prison de la Flèche, en compagnie de son amie.

### Hécatombes de guerre

Les pertes de l'armée allemande se chiffrent par près de 2 millions de morts et plus de 4 millions de blessés

Dans les pays belligérants, on parlait volontiers pendant la guerre, des succès remportés par les armes, de telle ou telle position conquise ou reconquise de haute lutte, de tel corps d'eau traversé victorieusement, de tel bombardement infernal, prélude inéluctable de la victoire finale, mais si l'on était en question, dont de part et d'autre on voulait bien d'entretenir le public d'égal, sans contredire, cette des pertes subies. Les communiqués laconiques livrés au public aux populations, parlaient parfois de pertes insignifiantes, ou ne mentionnaient que le nombre de prisonniers capturés, mais jamais un chiffre, qui aurait fait frémir les plus ardents nationalistes n'était livré à la publicité.

La guerre terminée, on commença à vouloir connaître la vérité.

Des chiffres approximatifs furent donnés, chiffres énormes, il est vrai, mais qui n'avaient rien en soi de bien officiel.

Bientôt on apprit que de part et d'autre les pertes subies se chiffraient par millions de morts et de blessés.

Jamais on n'avait entendu parler d'hécatombes aussi sanglantes.

Maintenant que le temps passe, et que trop tôt déjà, l'oubli se manifeste chez certains, qui n'ont pas été éprouvés, les statistiques officielles commencent à s'établir.

Inexorables elles nous révèlent dans toute sa crudité, l'horreur du carnage qui pendant cinq années a ensanglanté le monde civilisé.

### Une statistique édifiante

La dernière édition hebdomadaire de la « Gazette de Cologne » publie la statistique des pertes totales des armées allemandes pendant la guerre mondiale 1914-1918.

Les chiffres qui intéressent tous les Français, surtout ceux des pays occupés, méritent d'être signalés. La note reproduite dit textuellement : « D'après les dernières statistiques établies officiellement en janvier, les pertes de l'armée allemande se chiffrent par 1.888.555 morts, et 4.246.770 blessés, ce qui fait un total de pertes de 6.055.334. »

Pendant la guerre de 1870-71 l'Allemagne perdit 414.330 morts et 88.543 blessés, soit un total de 129.956. D'après la deuxième édition d'un volume publié par le lieutenant général Von Altröck sur les 1.623 jours que dura la guerre mondiale, les pertes journalières de l'armée allemande, se chiffrent par 1.114 morts et 2.616 blessés. Par heure, l'Allemagne perdit 46 morts et 100 blessés.

Dans ce tableau intéressant et inédit il est dit également que l'Allemagne a mobilisé pendant la guerre 13 millions d'hommes. La proportion des pertes s'établit donc par un tué sur 7 mobilisés.

En ce qui concerne les pertes du corps des officiers de l'armée active, elles se chiffrent par 52.006 officiers et 1.319 aspirants tués et 96.213 officiers et aspirants blessés.

L'infanterie entre pour 75,3 % dans les pertes subies par le corps des officiers dans l'armée de terre, on compte un officier tué sur 34 hommes, et dans la marine 1 officier sur 24 tués.

Le pourcentage des pertes établi sur la population masculine est le suivant : par province, Prusse 5,64 % ; Bavière 5,62 % ; Saxe 5,43 % ; Wurtemberg 6,28 % ; Empire allemand moyenne 5,64 %.

Sur la population totale du Reich, le pourcentage des morts atteint 2,79 %.

D'après les calculs du général von Altröck le nombre d'Allemands et d'Allemandes décédés pendant la guerre, ou de ses suites atteint le chiffre énorme de 12 millions d'êtres.

Si comme on vient de le voir, de par ces chiffres, les pertes de guerre de l'Allemagne sont énormes, celles subies par la France, sont plus fortes encore, proportionnellement à sa population. Avec une population inférieure de moitié, la France a perdu 1.500.000 morts. Les hommes conscrits neissent ces chiffres qu'en frémissant.

Au moment où à la Conférence de Gênes on discute les intérêts des puissances intéressées, et où on parle de nouveau d'accords militaires, il faut qu'on rappelle aux hommes d'état les durs leçons de la dernière guerre. Les chiffres éloquentes cités plus haut, devraient être imprimés en rouge dans les salles de réunions et de délibérations où ils serviraient d'aide-mémoire, à ceux qui seraient tentés de les oublier.

### Une Usine de Cappelle a été incendiée

Le feu a fait pour un demi-million de dégâts

Hier, à 3 heures 10 de l'après-midi, le feu a pris à l'usine Weills fils et Hendo, dans la partie sud d'un magasin renfermant des jutes et des vieux sacs.

Grâce à la promptitude des pompiers dunkerquois, qui ont pu, grâce à leur motopompe, inonder le foyer de l'incendie, on est parvenu à arrêter la marche du feu.

Outre le magasin où le feu a pris naissance, l'atelier de grossage a été détruit. On espère qu'il n'y aura pas de chômage. Les dégâts sont estimés à environ un demi-million.

### Un contrôleur des Postes condamné pour vol

Paris, 3 mai. — La 11e chambre correctionnelle vient de condamner à 18 mois de prison, 100 francs d'amende et 126.580 fr. de restitution, M. Lagorce, contrôleur principal des postes, trésorier de l'Amicale des ambulances des postes et télégraphes, originaire de la Charente-inférieure, qui avait détourné au préjudice de cette Association une somme de 300.000 francs environ.

### Lock-out monstre en Angleterre

750.000 ouvriers mécaniciens sont atteints par la mesure

Londres, 3 mai. — 600.000 autres ouvriers de l'industrie des constructions mécaniques ont été atteints aujourd'hui par le Lock-Out.

On sait que les ouvriers mécaniciens-construc-teurs spécialistes ont été l'objet d'une mesure analogue il y a environ huit semaines, de sorte que le chiffre des ouvriers maintenant atteints par le Lock-Out dans l'industrie des constructions mécaniques est de 750.000.

Les employeurs ont ouvert aujourd'hui leurs ateliers aux ouvriers disposés à accepter leurs conditions, mais, selon des informations parvenues jusqu'ici, très peu d'ouvriers se sont présentés au travail.

### Une journée de silence à Marly-2-Valenciennes

LE MAIRE L'A DÉCRETÉ A PROPOS DE L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Le citoyen Oliveux, maire de Marly, a pris, à l'occasion de l'inauguration du monument aux victimes de la guerre de cette commune, le 7 mai, un arrêté interdisant pendant toute cette journée, les réjouissances publiques, les bals, phonographes, pianos automatiques, etc.

### La Vierge espagnole de Moscou a été dépouillée par des voleurs

Berlin, 3 mai. — On mande de Moscou à la « Nouvelle Gazette de Berlin » que la chapelle de la Vierge Espagnole a été dépouillée par des cambrioleurs de toutes les pierres précieuses des statues.

Le vol est estimé à huit millions de roubles-or.

### L'Emprunt Départemental

LES ATTRIBUTIONS DE FONDS VONT COMMENCER INCESSAMMENT

### Charrier ne veut pas demander sa grâce

Mais il a accepté de signer son pourvoi en cassation

Paris, 3 mai. — Me Campinchi ne désespère point encore d'arracher son pauvre infortuné client le bandit Méciadis Charrier à l'ultime supplice.

Hier, il s'est rendu à la Santé pour lui faire signer son pourvoi en cassation. Vêtu du traditionnel vêtement de bure, le condamné a hésité.

— Il ne faudrait pas me « rouler », dit-il. — Comment ! Vous rouler, moi ? — Vous avez raison, je le signe. C'est un acte normal qui ne va pas contre mes opinions.

— Si l'arrêt n'est pas cassé, on verra ensuite pour votre recours en grâce, dit le défenseur.

— Oh ! pour ça, rien à faire, répliqua Charrier, en riant. Vous comprenez que je ne peux vraiment pas implorer le pardon d'une société qui est ma pire ennemie. Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir eu le temps de lui dire son passé.

Le bandit du rapide a passé son temps à lire de l'Alexandre Dumas, qu'il juge assez relâché dans son style.

### Triple asphyxie accidentelle

Versailles, 3 mai. — Les époux Mghé dont le mari est facteur-chef à la gare de Versailles-Matelots, ayant oublié de fermer le robinet de leur réchaud à gaz, hier soir, avant de s'endormir, ont été trouvés ce matin asphyxiés dans leur chambre, 2, rue Barrai, à Versailles, ainsi que la sœur de Mme Maillé, âgée de 49 ans, qui couchait dans une chambre voisine.

Trois médecins appelés à leur donner des soins sont parvenus à ranimer les deux femmes qui ont été transportées d'urgence à l'hôpital.

M. Maillé n'a pu être ramené à la vie.

### La catastrophe de Rilly-Semuy a fait vingt-trois victimes

Vouziers, 3 mai. — Dans l'accident de chemin de fer qui a eu lieu hier soir, en gare de Rilly-Semuy, il y a eu 5 morts dont un non identifié, et 18 blessés qui ont été hospitalisés à l'hôpital de Vouziers.

Un de ces dormeurs, d'origine belge, est décédé dans la nuit des suites d'une fracture du crâne.

6 autres blessés sont dans un état grave. Une dame a été amputée de la jambe gauche.

On a procédé ce matin au déblaiement des voies et la circulation a été reprise.

### L'enfant du "Poilu" et de l'Alsacienne

La Cour de Douai a refusé la pension réclamée par la mère

La Cour d'appel de Douai vient d'avoir à trancher